

Questionnaires des Cyclovallées du Couserans sur la politique cyclable envisagée par les listes candidates aux élections municipales de Seix

L'association des Cyclovallées du Couserans a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, c'est à dire pour aller au travail, pour se rendre à l'école, faire ses courses ou pour des sorties entre ami.es. Pour cela, l'association développe différentes actions :

- des ateliers d'auto-réparation afin que chacun.e soit en mesure d'assurer l'entretien de son vélo et de faire les réparations de base
- une sensibilisation à l'utilisation du vélo auprès des jeunes et de la population du territoire en organisant des ateliers en milieu scolaire ou des sorties familiales
- un plaidoyer pour promouvoir auprès des élus et des citoyens l'utilisation du vélo au quotidien. Trois [balades 'cyclo-politiques'](#) ont été organisées dans ce cadre à l'automne pour constater les besoins d'aménagements cyclables dans le Couserans.

A l'approche des élections municipales, nous envoyons aux listes candidates sur les principales communes du Couserans un questionnaire pour recueillir vos engagements pour les cyclistes du quotidien si vous êtes élus lors des élections de mars 2026. Vous trouverez ce questionnaire à la suite de ce document, avec des éléments de la charte vélo de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Nous vous invitons à nous le retourner par email (cyclovallées@protonmail.com) ou par courrier à notre adresse à Saint-Girons. Vous pouvez également vous engager en signant la charte en ligne de la FUB en suivant [ce lien](#).

Dans les deux cas, nous attirons votre attention sur le fait que **nous partagerons publiquement les informations que vous nous envoyez** (sur notre site, dans des émissions sur Radio Couserans, des articles dans la Dépêche et des réunions publiques).

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et votre engagement pour qu'adultes et enfants puissent pédaler en sécurité dans le Couserans. Nous restons à votre disposition pour toute question.

La commission plaidoyer des Cyclovallées du Couserans

<https://cyclovallées-du-couserans.org/>

Cyclovallées du Couserans

3 square Balagué

09200 Saint-Girons

NOM DE LA LISTE : Pour l'amour de Seix

Nom de la personne représentante de la liste : David Faizant

Signature :

Fait à Seix , le 26 février 2026

Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :



Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.

Premier pas

Sécuriser un point rouge identifié dans le Baromètre vélo et/ou réutiliser une voie peu circulée pour en faire un itinéraire vélo du quotidien

Option ambitieuse

Refonte complète du plan de circulation en réutilisant les voiries secondaires/peu circulées, 30 km/h généralisé (50 km l'exception) et hiérarchisation des voiries.

Q1 : Quels aménagements comptez-vous mettre en place pour apaiser les traversées de votre village et les rendre plus sécurisées pour les voitures et piétons ? Envisagez-vous de limiter la traversée du village à 30km/h ? Prévoyez-vous d'aménager certaines rues en zones de rencontres (limitation de la vitesse à 20 km/h, priorité aux piétons et cyclistes, aménagements urbains et marquage au sol) ?

→ Une grande partie du centre-bourg est déjà limitée à 30 voire 20 km/h, mais ces limitations sont insuffisamment respectées. Notre priorité ne sera pas d'ajouter des panneaux, mais de réfléchir à un schéma global de circulation cohérent et sécurisé, intégrant centre-bourg et hameaux.

Nous nous engageons à lancer une concertation publique et municipale afin de repenser les circulations (voitures, piétons, cyclistes) dans leur ensemble.

La zone de rencontre existante au centre sera préservée et renforcée (meilleure signalisation, marquage au sol, aménagements favorisant le partage réel de l'espace).

L'extension du 30 km/h à l'ensemble de la traversée pourra être étudiée dans ce cadre.

Q2 : Prévoyez-vous de permettre la réalisation d'un itinéraire sécurisé pour les piétons et les vélos entre les villages de Soueix, Seix et Oust ?

→ Nous considérons indispensable de travailler sur les liaisons douces entre Seix, Soueix-Rogalle et Oust, qui concentrent écoles, activités associatives et services.

Nous nous engageons à rencontrer rapidement les conseils municipaux concernés afin de construire un schéma intercommunal des mobilités douces.

La réflexion portera sur :

l'optimisation des voiries existantes (marquages, priorités),

la sécurisation de certains points stratégiques (ex : entrées d'Oust et de Seix),

et, si cela est pertinent et finançable, la création de voies dédiées.

Ces projets feront l'objet d'une étude sérieuse et d'une information transparente auprès de la population.

Q3 : Pourriez-vous réclamer l'installation par le Département de panneaux « Partageons la route » avec une indication de la distance min. de dépassement de 1.5 m ?

→ Oui. Nous soutiendrons toute demande auprès du Département visant à installer des panneaux rappelant la distance minimale de dépassement de 1,50 m afin de sécuriser les cyclistes sur les routes du Couserans.

Mettre en place d'une rue scolaire :



Fermer la rue devant l'école aux voitures. Cette fermeture peut être temporaire aux heures de rentrée et sortie d'écoles. Sécurise les trajets des enfants, fluidifie la circulation et apaise l'espace public.

Premier pas

Fermer la rue 15 minutes à la rentrée et sortie des classes pendant une phase-test.

Option ambitieuse

Rue scolaire pérenne devant l'école.

Q4 : Prévoyez-vous de sécuriser les abords des écoles ? Avec quelles mesures (ex. piétonisation de la rue aux horaires d'entrée et sortie, élargissement des trottoirs, personnel, mesures de ralentissement) ?

→ Nous engagerons une réflexion spécifique sur les usages aux abords des écoles.

- L'école maternelle étant déjà en zone de rencontre, une amélioration de la signalétique et des dispositifs de ralentissement sera engagée.

- Pour l'école primaire et l'accès au collège, la réflexion devra être menée avec les équipes éducatives et les autres usagers (bus, voitures, piétons, vélos, employés municipaux), les contraintes d'espace étant réelles.

Notre objectif est pragmatique : améliorer la sécurité sans créer de difficultés supplémentaires pour les familles.

Installer du stationnement vélo aux lieux clés :



Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidien* pour encourager l'usage quotidien et l'intermodalité. Adapter le type de stationnement en fonction du lieu et de l'usage. Le type de stationnement dépend du lieu d'usage :

- abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.
- arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

Premier pas

Installer 10–20 arceaux éclairés et signalisés sur les lieux stratégiques identifiés dans le Baromètre vélo.

Option ambitieuse

Abris vélo sécurisés devant l'école, le centre-ville, les arrêts de transports en commun. Dédier des places pour les vélos cargos dans ces abris.

Q5 : Prévoyez-vous de déployer des installations de stationnement vélo ? Lesquelles ?

→ Oui, nous prévoyons de déployer des arceaux à vélo à des emplacements stratégiques (place centrale, office de tourisme, médiathèque, consolidation des lieux existants près du château et de la mairie), en concertation avec les commerçants, associations et riverains.

La quantité et les emplacements seront intégrés au schéma global de circulation.

Des abris pourront être étudiés si le besoin est avéré.

Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères :



Replacer les besoins des habitant-es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu-es, services techniques, associations d'usager-ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant-es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier.

Option ambitieuse

– Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions.
– Associer les usager-ères en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques).

Q6 : Vous engagez-vous à rencontrer l'association des Cyclovallées du Couserans dans vos six premiers mois de mandat pour mettre en place un programme en faveur de la mobilité des cyclistes du quotidien ?

→ Oui, nous pouvons intervenir auprès des autorités compétentes afin d'étudier l'installation de racks à vélo sur ces lignes, afin de favoriser l'intermodalité bus + vélo.

Q7 : Envisagez-vous de créer une commission mobilité et partage de l'espace public au sein de votre commune, et/ou d'avoir un adjoint ou conseiller municipal dédié à ces questions ?

→ Nous nous engageons à rencontrer l'Association des Cyclovallées du Couserans dans les six premiers mois du mandat, comme nous le ferons avec les autres associations locales si elles en font la demande.

Le dialogue avec les acteurs de terrain est indispensable pour construire un programme pertinent.

Porter la voix du vélo auprès des instances supra communales :



Inciter l'intercommunalité et le département à s'engager en faveur du vélo : appuyer un plan de circulation intercommunal, organiser la mise en place du SRAV de manière mutualisée, mettre en place des liaisons cyclables entre communes.

Premier pas

Inscrire officiellement le sujet vélo en conseil communautaire.

Option ambitieuse

Obtenir un plan de circulation intercommunal/départemental voté durant le mandat.

Q8 : Prévoyez-vous de vous engager sur la thématique des mobilités actives dans la Communauté de communes ? Comment ?

→ Oui. Nous créerons une commission municipale dédiée à la mobilité et au partage de l'espace public, ouverte à la participation citoyenne (forme extramunicipale à définir).

Cette commission pourra travailler en lien avec les communes voisines volontaires.

Q9 : Envisagez-vous de réclamer à liO, au nom de la mairie ou de la Communauté de Communes, l'ajout de racks à vélo sur les lignes de bus 455 et 456 ?

→ Nous nous engageons à porter la thématique des mobilités actives au sein de la Communauté de Communes, en travaillant avec les élus du Haut-Salat et les communes déjà engagées.

La cohérence territoriale est essentielle pour être efficace.

Q10 : Prévoyez-vous d'intervenir auprès du Conseil départemental pour demander une aménagement de la route des tunnels pour la rendre sécurisée pour les cyclistes ?

→ Nous interviendrons auprès du Conseil départemental pour demander une sécurisation globale de l'axe, notamment sur la route des tunnels et plus largement entre Kerkabanac et Saint-Girons.

L'objectif est d'améliorer durablement la sécurité des mobilités douces sur cet itinéraire structurant.

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un-e élu-e, etc.).

Q11 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo à l'école primaire ?

→ Nous sommes favorables à l'organisation de cycles d'apprentissage, à condition que le projet émane des équipes pédagogiques.

Le rôle de la commune est avant tout de permettre l'existence de voies sécurisées adaptées.

Sans infrastructures dédiées, les possibilités restent limitées pour les classes de primaire (CP et CE).

Nous pourrions également étudier des dispositifs favorisant l'autonomie des jeunes, notamment pour les déplacements courts.

Autres :

Q12 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités peu polluantes ?

→ Notre priorité est la cohérence d'ensemble :

- développement d'espaces sécurisés pour la marche et le vélo,
- adaptation du stationnement,
- amélioration des marquages,

- éventuelle installation de bornes de recharge pour vélos électriques si le besoin est identifié.

La commission mobilité et la concertation citoyenne auront vocation à faire émerger d'autres propositions, dans un cadre budgétaire responsable.